

# LINK 2026

Plan d'actionnariat réservé aux salariés

## AGIR ENSEMBLE POUR UN AVENIR DURABLE

**SOUSCRIVEZ EN LIGNE SUR  
LINK.ENGIE.COM/2026  
DU 3 AU 17 JUIN 2026<sup>1</sup>**



[LINK.ENGIE.COM/2026](https://link.engie.com/2026)



<sup>1</sup> Toutes les dates indiquées dans cette brochure sont indicatives.

# DÉCOUVREZ LINK 2026, LE PLAN D'ACTIONNARIAT SALARIÉ DU GROUPE ENGIE



## ✓ QU'EST-CE QUE LINK ?

LINK est le plan d'actionnariat salarié du Groupe ENGIE.

Il vous permet d'acquérir des actions ENGIE à des conditions privilégiées. Votre investissement est bloqué 5 ans.

# QUELS SONT LES AVANTAGES DE LINK 2026 ?

## ✓ EN PARTICIPANT À LINK 2026, LES AVANTAGES SONT LES SUIVANTS :

### Une décote de 20 % sur le prix de référence de l'action

- Le prix de souscription dont vous bénéficiez en tant que salarié bénéficiaire dans le cadre du plan d'une réduction de 20 % par rapport au prix de référence. Cette décote augmente vos gains potentiels ou atténue vos pertes selon l'évolution du cours.
- Le prix de référence est égal à la moyenne arithmétique des cours moyens de l'action ENGIE pondérés par les volumes échangés sur le marché Euronext Paris (*Volume-Weighted Average Price*) au cours des 20 séances de bourse du 5 mai au 1<sup>er</sup> juin 2026 inclus.

### Un abondement maximum de 500 €

- Le Groupe complète votre apport personnel d'un abondement selon la règle suivante :

| Vous investissez                      | ENGIE complète votre investissement à hauteur de : | Abondement maximum par tranche |
|---------------------------------------|--|--------------------------------|
| De 0 € à 100 € inclus                 | 3 actions offertes pour 1 action souscrite         | 300 €                          |
| Au-delà de 100 € jusqu'à 300 € inclus | 1 action offerte pour 1 action souscrite           | 200 €                          |

### Ainsi, si vous souscrivez l'équivalent de 300 € dans LINK 2026, vous recevrez un abondement maximum équivalent à 500 €.

Votre investissement initial (apport personnel + abondement) sera donc au maximum équivalent à 800 €.

Si vous investissez au-delà de 300 €, vous pourriez bénéficier de l'abondement maximal de 500€ et de la décote sur la globalité de votre versement.

Vous souscrirez un nombre entier d'actions et vous recevrez, au titre de l'abondement un nombre d'actions arrondi à l'entier inférieur par tranche.

À noter qu'en cas d'application de la règle de réduction détaillée page 7, le montant investi et l'abondement correspondant peuvent être réduits indépendamment du montant total de votre apport personnel.

Selon votre pays de souscription, l'abondement pourra être soumis à l'impôt sur le revenu et/ou aux contributions sociales qui pourront être prélevés sur votre salaire.

Pour plus d'informations, veuillez-vous référer au Supplément Local de votre pays disponible sur <https://link.engie.com/2026>.



Un simulateur est à votre disposition sur [link.engie.com/2026](https://link.engie.com/2026)

## ✓ GRÂCE À VOTRE INVESTISSEMENT :

### ■ Bénéficiez des dividendes éventuels

Les éventuels dividendes et produits attachés à l'action vous seront versés directement.

Après deux années de détention des actions, vous bénéficierez, le cas échéant, du dividende majoré tel que prévu dans les statuts d'ENGIE.

### ■ Bénéficiez des droits de vote attachés aux actions

### ■ Constatez une plus ou moins-value éventuelle (hors impact lié au taux de change)

Veillez-vous référer au Supplément Local de votre pays disponible sur <https://link.engie.com/2026> pour plus d'informations sur la méthode de calcul de la plus ou moins-value dans votre pays.

## ✓ VOTRE GAIN OU PERTE POTENTIEL DÉPEND ÉGALEMENT DE LA FLUCTUATION DU TAUX DE CHANGE ENTRE L'EURO ET VOTRE DEVISE ET POURRA VARIER À LA HAUSSE COMME À LA BAISSÉ.



# EN CONTREPARTIE DES AVANTAGES DE LINK

## ✓ VOTRE INVESTISSEMENT SUIT LE COURS DE L'ACTION ENGIE

**Votre investissement qui suit le cours de l'action à la hausse comme à la baisse comporte donc un risque de perte en capital.**

En effet, en fonction du cours de l'action au moment de la vente des actions, la valeur de celles-ci pourrait être inférieure à votre apport personnel.

En conséquence, il vous est recommandé d'évaluer la nécessité de diversifier votre épargne.

## ✓ VOTRE INVESTISSEMENT EST BLOQUÉ 5 ANS

L'investissement est bloqué jusqu'au 29 juillet 2031 inclus, sauf en cas de déblocage anticipé.

## ✓ LA VALEUR DE VOTRE INVESTISSEMENT DÉPENDRA ÉGALEMENT DE LA FLUCTUATION DU TAUX DE CHANGE ENTRE L'EURO ET VOTRE DEVISE ET POURRA VARIER À LA HAUSSE COMME À LA BAISSÉ.

Vous investissez un montant en devise du pays dans lequel l'offre vous est faite.

Cependant, votre participation à LINK 2026 s'effectue en Euros. En conséquence, le montant de votre paiement effectué dans votre devise sera converti en euros au taux de change fixé par ENGIE le jour de détermination du prix de souscription.

L'action ENGIE étant cotée en euros à la bourse de Paris, pendant la durée de votre placement, la valeur de votre investissement variera selon les fluctuations du taux de change entre l'euro et votre devise. Ainsi, si l'euro s'apprécie par rapport à votre devise, la valeur de votre investissement exprimé dans votre devise augmentera. Inversement, si l'euro se déprécie par rapport à votre devise, la valeur de votre investissement exprimé dans votre devise diminuera. Toutefois, la matérialisation de la fluctuation du taux de change n'aura lieu qu'au moment de la vente de vos actions, par application du taux de change du moment.



Un simulateur  
d'investissement  
est disponible sur le site  
[link.engie.com/2026](https://link.engie.com/2026)



# LES MODALITÉS DE SOUSCRIPTION



## ✓ QUI PEUT PARTICIPER ?

- **Tous les salariés** possédant un contrat de travail au 17 juin 2026 avec une société adhérente au PEGI ENGIE et ayant à cette date au moins trois mois d'ancienneté, consécutifs ou non, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025.

## ✓ UN CADRE FISCAL PROPRE À VOTRE PAYS

Selon votre pays de souscription, vous pouvez être soumis à l'impôt sur le revenu et/ou aux contributions de sécurité sociale à différents moments de votre investissement dans LINK 2026 (souscription, versement de dividendes...).

**Pour plus d'informations, veuillez-vous référer au Supplément local de votre pays disponible sur <https://link.engie.com/2026>.**

## ✓ QUELS SONT LES MOYENS DE PAIEMENT ?

Pour connaître les moyens de paiement pour l'opération LINK 2026, veuillez-vous renseigner auprès de votre LINK manager local.

## ✓ QUEL MONTANT POUVEZ-VOUS INVESTIR ?

Le montant de votre apport personnel doit correspondre à un nombre entier d'actions. Vous choisissez librement le nombre d'actions que vous souhaitez investir dans LINK, dans les limites suivantes :

### ■ Au minimum :

Votre apport personnel est au moins équivalent au prix de souscription d'une action.

### ■ Au maximum :

Votre versement dans LINK 2026 ne doit pas dépasser 25 % de votre rémunération annuelle brute 2026 (y compris primes, bonus, etc.).

## ✓ QUE SE PASSE-T-IL EN CAS DE SURSOUSCRIPTION ?



Conformément aux décisions du Conseil d'administration du 5 novembre 2025 et de la Directrice Générale du 18 février 2026, le nombre total d'actions proposées dans le cadre de LINK 2026 est limité par un double plafond constitué :

- d'un nombre maximal de 8 millions d'actions : abondement compris (le Plafond Global en Actions) ; et
- du coût de l'opération (coût de la décote et coût de l'abondement) limité à 37,5 millions d'euros (le **Plafond Global en Euros**). Au sein du **Plafond Global en Euros** est définie une sous-enveloppe (**Sous-Enveloppe en Euros**) correspondant aux coûts i. de l'abondement, ii. de la décote sur l'abondement ainsi que iii. de la décote liée à l'apport personnel abondé. La **Sous-Enveloppe en Euros** est limitée à 22 millions d'euros. A noter que, dans l'hypothèse où le **Plafond Global en Euros** ne serait pas atteint, le montant non utilisé viendrait augmenter le montant de la **Sous-Enveloppe en Euros** et permettrait éventuellement d'éviter une réduction de celle-ci.

Dès que le Prix de Souscription sera déterminé, il sera procédé à la conversion en euros du Plafond Global en Actions sur la base du Prix de Souscription.

Dans l'hypothèse où les demandes de souscription conduiraient à ce qu'au moins un de ces plafonds soit dépassé, les demandes de souscription seraient réduites conformément aux modalités suivantes :

- a) si plusieurs plafonds étaient dépassés, y compris **la Sous-Enveloppe en Euros**, la réduction pourrait être opérée par plafond, simultanément ou successivement ;
  - b) il serait procédé à la division du montant du plafond par le nombre de participants, afin d'obtenir un montant moyen en euros qui serait servi par le participant (**le Montant Moyen Servi**) ;
- Toutes les demandes d'un montant inférieur ou égal au **Montant Moyen Servi** seraient intégralement servies ;
  - Toutes les demandes d'un montant supérieur au **Montant Moyen Servi** seraient servies dans un premier temps à hauteur du **Montant Moyen Servi** ;
  - Il serait procédé dans un second temps, pour la partie du montant supérieur au **Montant Moyen Servi**, à une réduction proportionnelle par application d'un taux de service déterminé en fonction du montant restant à attribuer par rapport au montant demandé au-delà du **Montant Moyen Servi**.



### ✓ QUE DEVIENT VOTRE INVESTISSEMENT À LA FIN DE LA PÉRIODE DE BLOCAGE ?

En participant à LINK 2026, **vous détenez des actions ENGIE, bloquées pour une durée de 5 ans** (sauf cas de déblocage anticipé – voir le PEGI et le « Supplément Local »), à l'issue de laquelle vous aurez le choix entre :

- conserver vos actions sur votre compte nominatif, et
- céder tout ou partie de vos actions.

### ✓ COMMENT PARTICIPER ?

Participez en quelques clics :

- 1) **Connectez-vous** au site <https://link.engie.com/2026>
- 2) **Cliquez** sur le bouton « Souscription à LINK 2026 »
- 3) **Connectez-vous** grâce à vos identifiants
- 4) **Prenez connaissance des conditions juridiques de souscription à LINK**
- 5) **Remplissez l'écran de souscription** et n'oubliez pas de valider votre souscription
- 6) **Téléchargez** votre confirmation de souscription

### ✓ PLUS D'INFORMATIONS

- Sur le site [link.engie.com/2026](https://link.engie.com/2026),
- En vous adressant à votre LINK manager.



# LINK 2026 : LE CALENDRIER INDICATIF



1

## **FIXATION DU PRIX DE RÉFÉRENCE ET DU PRIX DE SOUSCRIPTION D'UNE ACTION ENGIE ET DU TAUX DE CHANGE : LE 2 JUIN 2026**

Ils vous seront notamment communiqués sur le site <https://link.engie.com/2026>, avant le début de la période de souscription.

Le taux de change sera fixé le 2 juin 2026, en même temps que le prix de souscription et vous sera communiqué sur le site <https://link.engie.com/2026>.

Ce taux de change sera utilisé pour convertir votre investissement en euros.

3

## **PÉRIODE DE SOUSCRIPTION : DU 3 AU 17 JUIN 2026 INCLUS**

Vous pourrez effectuer votre souscription à prix connu sur le site <https://link.engie.com/2026>.

4

## **RÉALISATION DE L'OPÉRATION : LE 30 JUILLET 2026**

Dans les semaines suivant la réalisation de l'opération, vous recevrez une confirmation de votre investissement comportant le nombre d'actions acquises auprès du teneur de compte Société Générale (SGSS).



## **MESURES SPÉCIFIQUES À LA RUSSIE ET À LA BIÉLORUSSIE**

En raison des sanctions imposées par l'Union Européenne, cette offre n'est pas ouverte aux citoyen(ne)s ni aux résident(e)s de Russie ou de Biélorussie, sauf dans les conditions suivantes :

- si il/elle est un(e) ressortissant(e) ou un(e) résident(e) russe, il/elle est par ailleurs ressortissant(e) d'un Etat membre de l'Union européenne, de l'Espace Economique Européen ou de la Suisse, ou est titulaire d'un titre de séjour temporaire ou permanent dans l'un de ces Etats ;
- si il/elle est un(e) ressortissant(e) ou un(e) résident(e) biélorusse, il/elle est par ailleurs ressortissant(e) d'un Etat membre de l'Union européenne, ou est titulaire d'un titre de séjour temporaire ou permanent dans l'un de ces Etats membres.

## **TRAITEMENT DE VOS DONNÉES PERSONNELLES**

La mise en œuvre de LINK 2026 implique le traitement de vos données personnelles. Des informations à ce sujet sont disponibles dans la section « Traitement de mes données personnelles » des conditions juridiques de souscription à LINK 2026 que vous acceptez au moment de votre souscription.

**ENGIE**  
67 rue Jules Ferry 92250 La Garenne-Colombes  
[www.engie.com](http://www.engie.com)